

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil Municipal du 12 novembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le douze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie LIGONNIERE, Maire.

Étaient présents,

Madame Marie LIGONNIERE, Monsieur Patrick ORGERON, Monsieur Jean-Jacques SAGOT, Madame Françoise MÉNÈS, Monsieur Philippe TARRADE, Madame Sidonie LASSANDRE, Monsieur Pierre GALERNEAU, Monsieur Olivier ATTANÉ, Monsieur Cédric LAFAGE, Monsieur Frédéric SERVAIS, Monsieur Franck MADIÉ, Madame Marie-France CHABAUD, Madame Corinne NICOLET, Monsieur Christian PREVOST, Madame Dominique BRIENS, Madame Sylvie GLUARD, Monsieur Patrick EVENNOU, Madame Fabienne DE BEUVRON, Monsieur Jean-Luc RICOUX, Monsieur Sébastien BEROT, Monsieur Vincent TALLE, Monsieur Hugues PERU, Madame Emilienne CHENIN.

Étaient absents,

Madame Violaine CHARIL (pouvoir à Madame Françoise MÉNÈS), Monsieur Guillaume GADAL (pouvoir à Monsieur Olivier ATTANÉ), Madame Catherine FORGET (pouvoir à Monsieur Christian PREVOST), Monsieur Patrice BERNIER, Monsieur Jean-Marie PANAZOL (pouvoir à Monsieur Sébastien BEROT).

Monsieur Franck MADIÉ a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	5 novembre 2024	Abstentions	00
Membres en exercice	28	Suffrages exprimés	27
Membres présents	23	Contre l'adoption	00
Procurations	04	Pour l'adoption	27
Membres absents	01		

DEL -2024_61 Remplacement d'un Conseiller municipal démissionnaire au sein du CCAS

Monsieur Philippe TARRADE expose qu'à la suite de la démission de Monsieur Christophe CHEVRIER en tant que Conseiller municipal siégeant au sein du Conseil d'Administration du CCAS, il convient de le remplacer au sein de cette instance.

Monsieur Philippe TARRADE propose de désigner Madame Françoise MÉNÈS à la place de Monsieur Christophe CHEVRIER.

Les 8 membres du Conseil municipal siégeant au Conseil d'Administration du CCAS seront :

- M. Philippe TARRADE
- Mme Violaine CHARIL
- M. Christian PREVOST
- Mme Dominique BRIENS
- Mme Catherine FORGET
- M. Jean-Luc RICOUX

- M. Sébastien BEROT
- Mme Françoise MÉNÈS

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la désignation de Madame Françoise MÉNÈS à la place de de Monsieur Christophe CHEVRIER au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article R. 123-9 du code de l'action sociale et des familles précisant les modalités de remplacement des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS,

Vu la délibération n° 2020-46 du 15 juillet 2020 fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à huit,

Vu le règlement intérieur du CCAS approuvé par délibération du 29 octobre 2001,

Vu les délibérations n° 2020-62, 2020-72, 2023-03, 2023-74 et 2024-47 relatives à la désignation du remplacement d'un membre du CCAS,

Vu le courrier de démission de Monsieur Christophe CHEVRIER du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant la nécessité de maintenir la parité entre les conseillers municipaux et les représentants associatifs nommés au sein du Conseil d'Administration du CCAS,

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe TARRADE, Adjoint à la politique sociale, aux solidarités et assistance aux victimes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'unanimité des suffrages exprimés,

- o **DÉSIGNE** Madame Françoise MÉNÈS membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S en remplacement de Monsieur Christophe CHEVRIER,
- o **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes formalités utiles à la mise en œuvre de la présente délibération dont ampliation sera transmise à :
 - Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,
et insérée au recueil des actes administratifs de la commune.

Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Périgny, le

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Marie LIGONNIERE

